

L'Institut Notre-Dame à Bertrix

L'actuel Institut Notre-Dame est le résultat de différentes fusions entre les Instituts Notre-Dame du Sacré-Cœur tenus par les Sœurs de la Doctrine Chrétienne, dont l'origine remonte à 1851, et l'Institut Notre-Dame du Rosaire dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes qui arrivèrent à Bertrix 35 ans plus tard.

L'Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur (*)



() Malheureusement, faute d'archives, les informations obtenues sur l'action des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Bertrix sont assez lacunaires.*

En 1851, Madame Pierlot-Gérard intervient auprès du conseil communal bertrigeois pour une réorganisation de l'école communale des filles : selon elle, en effet, l'école est tenue par une personne qui ne lui semble pas être à la hauteur de la tâche...

Sollicitée, la congrégation des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy répond favorablement et envoie, au début de l'hiver 1851, deux religieuses : Sœur Christine, qui prend en charge les élèves les plus grandes jusqu'à 17 ans, et sœur Flavie qui s'occupe des plus jeunes. Un rapport de séance du conseil communal du 5 juillet 1851 nous apprend que les religieuses en question recevront « *annuellement 900 francs ainsi que le logement, le mobilier, les ustensiles pour le*



ménage et le bois de chauffage » (*). Elles s'installèrent d'abord dans l'ancienne maison Roudget, près du vieux cimetière. Mais un autre bâtiment sur la Grand-Place est également loué pour y accueillir des élèves. Et très vite leur nombre obligera la commune à construire de nouveaux bâtiments.

(*). Cité d'après *Histoire des Sœurs de la Doctrine chrétienne de Nancy*, Tome V, Nancy, 1999, p. 134.

Au départ, les Sœurs sont difficilement acceptées par l'inspection : leurs diplômes, français, apparaissent incompatibles avec la législation scolaire en vigueur en Belgique. Devant cet état de fait et le conflit ainsi créé, elles menacent assez rapidement de repartir à Nancy. L'action menée par le doyen de Bertrix, l'abbé Dufourny, sera en l'occurrence décisive.

L'augmentation croissante du nombre d'élèves continuera à révéler le problème de locaux : en 1852, on en dénombre quelque 200 ! La commune décide donc de construire à la rue de Burhaimont une nouvelle école qui sera terminée en 1860 : c'est le début de l'actuel complexe scolaire.

10 Bertrix. Ecoles des religieuses et environs



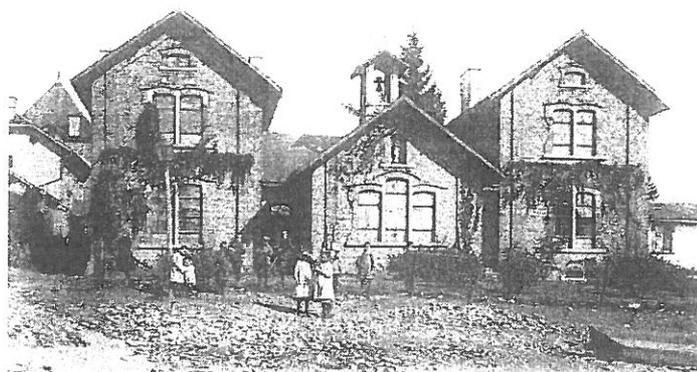
Sur cette photo, on distingue à gauche les bâtiments de l'école de 1860, à droite la maison notariale et, entre les deux, les bâtisses qui seront démolies en 1887 pour agrandir l'école.

Cette école n'accueillait que des élèves en âge d'école primaire ; comme la commune, arguant de difficultés financières, refusait de subsidier une classe gardienne, une Bertrigeoise, Célestine Gérard, s'engagea, en 1863, à prendre en charge les frais d'entretien d'une religieuse qui s'occupa de cette classe supplémentaire.



L'année 1879 voit, comme un peu partout dans nos contrées, les effets de la loi dite « de malheur » : l'enseignement communal doit devenir laïc et neutre. Ainsi, les Sœurs sont-elles amenées à démissionner. Le doyen Jacob et les catholiques s'emploient à l'ouverture d'une école libre et à la construction de nouveaux locaux payés par la famille Pierlot. C'est ce qui explique que des bâtiments au style un peu particulier voient le jour : cette photo montre deux ailes entourant une partie centrale surmontée d'un clocheton. Comme ce bâtiment ne sera terminé qu'en 1880, la commune autorisera les Sœurs à rester dans l'école communale jusqu'à cette date. C'est dans la nouvelle construction que les Sœurs accueilleront les filles ainsi que les garçons jusqu'à l'âge de 9 ans, alors qu'un instituteur laïc s'occupera des garçons plus âgés.

Le bâtiment construit d'abord pour servir d'école pour les Sœurs et qui, en 1886, deviendra l'école des Frères.



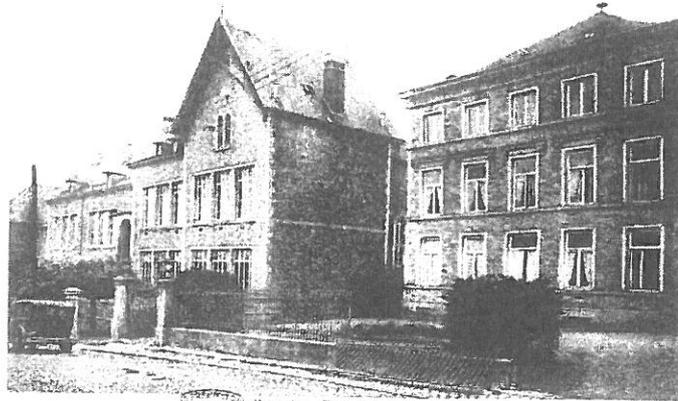
Bertrix — Ecoles des Frères

PH. K. S. ÉCOLE PIERLOT-CHARLIER, BERTRIX

Suite à la modification de la loi de 1879, le 3 septembre 1884, le conseil communal de Bertrix décide de réintégrer les Sœurs en tant qu'institutrices communales : elles retourneront donc enseigner dans l'école communale. Néanmoins, les enfants de l'école gardienne et les garçons jusqu'à 9 ans sous la houlette des Sœurs resteront dans les bâtiments de la famille Pierlot et ne réintégreront les bâtiments communaux qu'en 1887. Comme on le verra plus loin, les Frères ouvriront dès 1886 leur école dans les bâtiments construits à l'origine pour les Sœurs par la famille Pierlot.

En 1887, on décide d'agrandir l'école et on achète pour ce faire un terrain à Auguste Arnould-Lambermont et au forgeron Evrard.





L'école agrandie en 1887

Le 28 octobre 1898, le conseil communal demande l'ouverture d'une école ménagère et en confie la gestion aux Sœurs de la Doctrine Chrétienne. Elle accueille les filles âgées de 14 ans et qui ont terminé les cours de l'école primaire. A titre documentaire, voici les cours qui s'y donnent : « *Leçons théoriques et pratiques : cuisine, lavage et repassage du linge, couture et coupe, tricot, raccommodage et entretien du linge et des vêtements usuels, soins du ménage en général, économie et comptabilité domestique, jardinage et horticulture, notions d'hygiène et soins à donner aux enfants et aux malades.* » Tout un programme !

A côté de cette école, les huit classes primaires abriteront jusqu'à 400 enfants en 1911. En partie détruite durant la guerre de 14-18, l'école est reconstruite aussitôt après. A ce moment, en 1918, la communauté est forte de 21 religieuses.

L'école ménagère quant à elle cesse de fonctionner en 1914, mais sera rouverte vingt ans plus tard, sous la direction de Sœur Joseph-Marie. En 1914, l'école fut la proie des flammes et dut être reconstruite.

En 1934, les Sœurs ouvrent une petite implantation maternelle dans la crypte de l'église des Pères franciscains près de la gare. En 1978, sur ce même site, un nouveau bâtiment accueillera trois classes maternelles et un premier degré primaire.





Le bâtiment actuel sur le site des Pères franciscains

En 1949, deux ans avant qu'on ne fête le centenaire de l'arrivée à Bertrix des Sœurs de la Doctrine Chrétienne, « l'école des Sœurs » compte près de 500 élèves avec 4 classes gardiennes, toutes les classes primaires y compris un 4^{ème} degré, et une section ménagère qui sera reconnue le 14 juillet 1951.

En 1950, on assiste à l'ouverture des Humanités inférieures et, dix ans plus tard, on ouvre le cycle supérieur avec la section économique. L'enseignement rénové y fera son apparition en 1971 et la mixité en 1973.

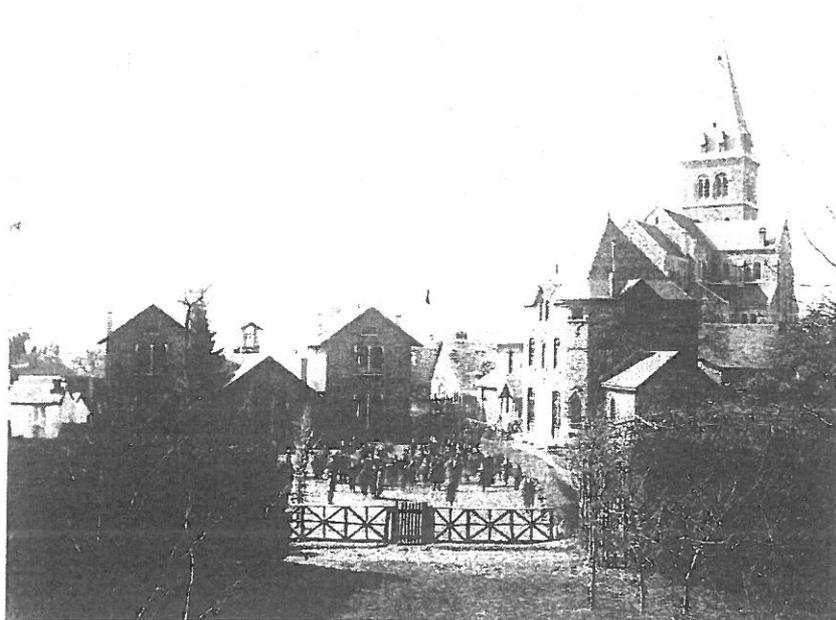
Institut Notre-Dame du Rosaire

La création de cet institut est intéressante tant par sa promotrice et le projet qu'elle porte que par les péripéties de sa mise en œuvre.

En 1879, pour contrer la « loi de malheur », la famille Pierlot de Bertrix fait construire, comme nous l'avons déjà vu, un bâtiment au style assez particulier (voir photo 3) afin d'y installer une école libre tenue par les Sœurs de la Doctrine Chrétienne qui y accueillent les filles ainsi que les garçons jusqu'à l'âge de 9 ans. Un instituteur laïc y prend en charge les garçons plus âgés. En 1884, après l'abolition de cette loi, les Sœurs réintègrent les locaux communaux et les garçons retournent à l'école communale. Seuls restèrent dans les bâtiments de



la famille Pierlot les enfants de l'école gardienne et les garçons jusqu'à 9 ans sous la houlette des Sœurs. En 1887, tout ce petit monde rejoint les bâtiments de la commune.



Les bâtiments construits par la famille Pierlot, qui ont d'abord accueilli la communauté des Sœurs, avec la cour de récréation.

Léontine Pierlot (1745-1919), dans une longue lettre du 14 septembre 1885, ébauche un projet d'utilisation des constructions scolaires édifiées par sa famille et désormais sans objet : pour elle, se fait sentir à Bertrix le besoin d'« *instruction supérieure à l'enseignement primaire* », le « *besoin aussi pour les jeunes gens d'avoir un centre de réunion, centre comme association pieuse afin de les garder et de les rendre davantage pratiquants et pieux...*, centre comme moyen honnête de récréation - *musique, chants, cours spéciaux*. Voilà (...) *les raisons qui nous font désirer des Frères*. J'y ajouterai un espoir : celui de voir à la disparition de nos instituteurs laïcs actuels, *l'enseignement primaire confié également aux Frères*. L'entier projet comprendrait donc *1/ Deux ou trois classes primaires, communales, gratuites (payées par la commune dont le conseil est catholique) prenant les garçons au sortir des mains de nos sœurs de la Doctrine*



chrétienne les tenant jusqu'à 7 ans environ (ce qui existe déjà). 2/ Une série de classes payantes comprenant les programmes des écoles moyennes. 3/Une société de chœurs – peut-être de fanfares – plus quelque autre chose à fonder d'après les ressources locales au fur et à mesure que cela deviendra possible (cercles, patronage, sociétés dramatiques, etc.). 4/Une association pieuse qu'elle s'appelle congrégation, apostolat de la prière ou autrement. » Elle veut aussi un frère « bon musicien » et un frère allemand : « je dis Allemand parce que nos cultivateurs font commerce de bestiaux avec l'Allemagne et que nous prévoyons faire des recrues d'élèves parmi la partie allemande de la province ». Elle détaille aussi dans cette lettre les moyens financiers pour réaliser son projet.



Léontine Pierlot (1845-1919), la fondatrice de l'Institut Notre-Dame du Rosaire

Léontine Pierlot va batailler ferme avec les Frères des Ecoles chrétiennes pour qu'ils acceptent de venir à Bertrix, rappelant d'ailleurs au passage que, dès 1880, on avait fait appel à eux sans succès. Elle se dira même prête à demander d'autres congrégations en insistant sur ce que « pourraient être les résultats du voisinage de Bertrix et du collège de Carlsbourg. S'ils acceptent, Bertrix leur sera une succursale ; s'ils refusent, il se pourrait que Bertrix réussisse assez bien pour devenir une concurrence ». Elle réussira à convaincre les Frères de s'installer à Bertrix et se démènera pour répondre sur ses propres deniers à toutes leurs exigences, tant pour les locaux scolaires et de communauté que pour l'équipement et l'intendance.

Quel type d'école va-t-on ouvrir ? Certes pas une école primaire au début pour ne pas créer de lutte avec l'école communale. Les Frères voudraient eux une école primaire supérieure, Léontine Pierlot, une école moyenne comme « intermédiaire entre le collège et l'école primaire ». On se mettra finalement d'accord sur une école moyenne en précisant bien qu'on n'y respectera pas le programme des écoles moyennes de l'Etat. D'autres débats eurent lieu entre la fondatrice et les Frères sur les cours spéciaux à donner, sur le montant du minerval, etc.



Mais le résultat fut atteint : le 13 octobre 1886, trois Frères venant de Carlsbourg arrivèrent à Bertrix et, le 15, après la messe du Saint-Esprit, les cours de ce qu'on appellera dès le début « Institut Notre-Dame du Rosaire » débutèrent avec 11 élèves. L'arrivée en cours d'année de nouveaux jeunes gens permit l'ouverture d'une 2^{ème} classe. En septembre 1887, ils étaient 48 et 65 en 1889, ce qui nécessita l'ouverture d'une 3^{ème} classe.

ÉCOLE MOYENNE de Bertrix

sous la direction des

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.



OUVERTURE LE 15 OCTOBRE 1886.

Les études seront spécialement dirigées vers les besoins de l'agriculture, du commerce, des arts et métiers.

~~Il y aura deux classes pour commencer; d'autres seront ajoutées plus tard.~~

PRIX DE FRÉQUENTATION:

40 fr. par an pour la classe inférieure.

60 fr. par an pour la classe suivante.

Cours spéciaux :

de Sciences agricoles,
d'Allemand,
de Dessin,
de Musique vocale.

Pour tous autres renseignements, ainsi que pour les inscriptions, s'adresser au Cher Frère Directeur, à Bertrix.

Affiche diffusée à Bertrix et dans les communes environnantes en 1886, pour annoncer l'ouverture de l'école.



Ainsi donc à Bertrix, chez les Frères, l'enseignement dit moyen, une sorte de 4^{ème} degré, précéda l'enseignement primaire ! Quand les Frères acceptèrent-ils des garçons en âge d'école primaire ? Sans doute très vite puisqu'un document nous dit qu'« à Pâques 1887, elle (l'école) en reçut quelques nouveaux, mais moins âgés que les précédents, la plupart aspirants à la première communion ». En 1896, le conseil communal décida l'adoption de 2 classes primaires de l'Institut Notre-Dame du Rosaire. Pour les élèves de ces deux classes, l'enseignement devint gratuit.

Comme nous l'avons expliqué, le projet de Léontine Pierlot n'était pas que scolaire. Prenons-en deux exemples : un professeur de musique fut engagé durant l'année 1888-1889 afin de former des jeunes pour la future fanfare Saint-Joseph qui devait concurrencer la fanfare de l'école communale ; une mutualité « scolaire appelée « Le Rosaire » fut créée en 1898.

Une vaste grotte, toujours en place, imitant celle de Lourdes, fut érigée en 1892 dans l'espace de l'école à l'initiative du Frère directeur Méthodien, avec l'aide de nombreux habitants de Bertrix.

En 1902, une école industrielle fut créée sous l'égide des Frères. Le registre de la 1^{ère} année indique 106 inscrits. Les cours se donnaient le soir des lundi, mardi et jeudi ainsi que le dimanche. La fréquentation insuffisante et des résultats non satisfaisants amenèrent la fermeture de l'école au terme de l'année scolaire 1905-1906. On tenta à plusieurs reprises de la rouvrir, notamment en 1908 et en 1913, mais sans beaucoup de succès. Après la guerre, des cours pour adultes furent de nouveau organisés.

En 1904, nouveau contrat d'adoption par le conseil communal cette fois des 6 classes de l'Institut, 4 gratuites suivant le programme officiel des écoles primaires et 2 classes primaires supérieures avec paiement d'un minerval. En 1916, un 4^{ème} degré fut officiellement ouvert.

Peu avant la guerre 14-18, la nécessité de nouveaux bâtiments s'imposa progressivement. Une maison (qui brûla au début de 1914) et un terrain contigus à l'école furent achetés en 1913 grâce à la générosité de la famille Pierlot ; un autre terrain, lui aussi contigu à l'établissement, fut cédé par les mêmes donateurs. Si les premiers plans furent réalisés en 1920, l'entreprise ne se concrétisa qu'à partir



de 1923, après de nombreuses tractations parfois difficiles avec le doyen et avec la commune. Un projet avait été échafaudé de remise du fonds à la commune qui aurait pris en charge la construction. Suite à l'échec de cette piste, la famille Pierlot de Cugnon décida de financer totalement la nouvelle école dont les bâtiments furent inaugurés le 30 août 1925 ; le mobilier et l'équipement didactique furent eux payés par la commune. Durant les travaux, les Frères s'installèrent dans la crypte de l'église paroissiale.



*La construction de la nouvelle école des Frères, avec
à l'arrière-plan à droite le bâtiment initial*

La guerre 40-45 laissa d'importantes traces : pillage de l'habitation des Frères par les Allemands en 1940, dont le coût fut pris en charge par l'autorité allemande, occupation de l'école à plusieurs reprises et enfin l'incendie dans la nuit du 7 au 8 février de l'école qui abritait des troupes américaines. Les élèves durent être répartis entre l'Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur, la maison des Frères et divers locaux paroissiaux. A la rentrée de 1946, ils retrouvèrent leur école reconstruite et augmentée d'un étage. La même année, les Humanités inférieures furent officiellement créées par la transformation de la 8^{ème} année du primaire en 5^{ème} moderne.



*L'école des Frères de
1925 à gauche et
après sa
reconstruction suite à
l'incendie de 1945.*



En 1948, la commune de Bertrix confia aux Frères la direction de l'école technique communale qu'elle voulait ouvrir. Une première demande avait déjà été faite en 1947 pour concurrencer la volonté de l'Etat de créer une école dans la localité. Pendant plusieurs années, l'Institut Notre-Dame du Rosaire et l'ETB eurent une vie fort commune, se partageant même parfois le même directeur. Cette école dont l'histoire a été retracée dans « Propositions » de mars-avril 2011 fusionnera avec l'Institut Saint-Joseph de Libramont en 1996.

En 1963, le cycle supérieur avec les Scientifiques A fut ouvert à l'Institut Notre-Dame du Rosaire. Les filles furent admises à partir de 1969 dans le cycle supérieur dont on regroupa les classes dans un bâtiment appelé « La Retraite ». L'année 1971 vit l'arrivée du renové ; c'est deux années plus tard que la mixité fut introduite au premier degré et que s'ouvrit au 2^{ème} degré du qualifiant, la section « activités tertiaires ».

La fusion

A la fin des années 1970, s'ouvrirent pour l'enseignement catholique de Bertrix les grandes manœuvres de rapprochement pour différentes raisons : l'ouverture de la mixité dans les Humanités fut le point de départ de la concurrence entre les deux établissements ; ils manquaient tous les deux de locaux, mais leur trop petite taille ne leur permettait pas d'obtenir des emprunts auprès du Fonds de garantie. L'incendie en 1980 du cinéma paroissial et des locaux adjacents de l'Institut Notre-Dame du Rosaire accrut encore le problème de place. Les deux écoles primaires fusionnèrent en 1976 sous la direction du Frère Marc-Antoine (René Spoiden), tout en restant sur leur implantation ; un PO



commun pour le fondamental fut alors constitué, devenu officiellement ASBL en 1984. En 1978, les deux premières années du primaire passèrent à la mixité et furent installées sur le site de l'Institut du Rosaire. L'année suivante vit le grand transfert : tout le primaire devint mixte et se retrouva à Bohémont, sur le site des Frères alors que le premier degré des Humanités et la section de qualification de l'Institut Notre-Dame du Rosaire migrèrent vers Burhaimont sur le site de l'école des Sœurs. C'est à la rentrée de 1981 que la fusion dans le secondaire est réalisée sous la houlette d'un nouveau PO propre au secondaire: l'Institut Notre-Dame regroupe toute la transition et la qualification technique sous la direction du Frère Madir-Alphonse (Roger Zévenne). Par contre, l'Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur organisant l'enseignement professionnel ainsi que la 1^{ère} B et la 2^e P continuera sa vie autonome, dirigé par Marie-Louise Gangler.

*L'Institut
Notre-Dame
aujourd'hui*



1982 fut l'année du passage du flambeau de la direction aux laïcs dans les deux écoles fusionnées : au fondamental, Henri Henrard remplaça le frère Spoiden et au secondaire, Désiré Vanlanduyt, le frère Zévenne. Les Frères quittèrent Bertrix pour Beauraing en janvier 1985.

En 1984, l'Institut Notre-Dame et l'Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur se restructurent, avec la création d'un DOA dirigé par l'ancienne directrice de l'école professionnelle, Marie-Louise Gangler, et d'une école 2^{ème} et 3^{ème} degré sous la direction de Désiré Vanlanduyt.



En 1985, suite à la vente par la paroisse à la commune de Bertrix des bâtiments dit de la Retraite occupés par des élèves du cycle supérieur et qui comptaient des classes, des laboratoires et divers autres locaux, l'espace disponible à l'Institut Notre-Dame s'avéra insuffisant. Il fut décidé de réhabiliter en classes l'ancienne habitation des Frères et d'y transférer les classes maternelles encore sur l'ancien site des Sœurs et donc de regrouper enfin tout le fondamental sur Bohémont et le tout le secondaire sur Burhaimont.

A cause des mesures Di Rupo, les deux instituts Notre-Dame, le DOA et celui organisant les 2^{ème} et 3^{ème} degrés, doivent fusionner en 1993 en un seul établissement scolaire.

Suite à la fusion entre l'école technique communale, qui avait été créée par les Frères des Ecoles Chrétiennes, et l'Institut Saint-Joseph de Libramont et pour éviter toute concurrence entre les écoles de Libramont et de Bertrix, le PO libre du Centre Ardennes est constitué le 19 août 1996 pour prendre en charge à la fois le nouvel institut Libramont-Bertrix et l'Institut Notre-Dame. La reprise des 2 écoles par le nouveau PO ne sera effective qu'au 1^{er} janvier 1997 lorsque différents problèmes suscités par la fusion Libramont-Bertrix auront été aplanis.

L'option aide-soignante s'installe dans un bâtiment acquis en 2007, situé en face de l'Institut et qui était une maison de soins et de repos pour les religieuses de la Doctrine Chrétienne.

*L'ancienne
maison de repos
et de soins des
Sœurs de la
Doctrine
chrétienne*



Créée en septembre 2011 à la demande du centre de la Croix-Rouge d'Herbeumont, une classe-passerelle accueille les jeunes primo-arrivants installés dans ce centre mais aussi ceux du centre de Sugny (Fédasil). Ainsi, pour l'année scolaire 2011-2012, quelque 50 demandeurs d'asile ont-ils été scolarisés, à un moment ou à un autre, à l'Institut Notre-Dame.

*Philippe MOTTEQUIN
Christian ROBINET*

Sources

- Archives des Frères des Ecoles Chrétiennes à Ciney ;
- *Histoire des Sœurs de la Doctrine Chrétienne des Nancy*, t.V, Nancy, 1999, pp.132-138 ;
- *Bertrix, Institut Notre-Dame du Rosaire, historique école* (document dactylographié), n.d.;
- Différents témoignages.

